

Une vie de secours en 120 pages

NYON Pionnier des dépannages et secours, Michel Lude partage ses souvenirs dans un livre.

DIDIER SANDOZ
didier.sandoz@lacote.ch

On savait de Michel Lude qu'il était la mémoire des accidents dans la région nyonnaise et sur l'autoroute A1. Désormais, les souvenirs de ce pionnier du dépannage et du secourisme sont compilés dans un livre intitulé «A votre service», que le retraité vient de faire paraître aux éditions Jets d'Encre.

«Grâce à mon travail, j'ai fait beaucoup de rencontres. Beaucoup me saluent dans la rue et je ne les remets pas. «Mais oui, vous étiez venu me chercher après mon accident sur l'autoroute». C'est pour toutes ces personnes que j'ai décidé de publier ce livre», raconte le septuagénaire qui a pu compter sur l'aide de sa fille. A l'image d'une intervention au bord d'une route, il n'y a pas de fioritures dans ce recueil autobiographique de 120 pages, dont de nombreuses coupures de presse rendant compte de quelques-unes de ses multiples interventions.

Du motoculteur à l'ambulance

Sans surprise, le récit s'ouvre sur la naissance, le 28 mars 1938, puis une enfance dans le quartier des Tattes d'Oie alors occupé par les maraîchers, parmi lesquels la famille Lude qui écoulait ses produits à Nyon et à Saint-Cergue. «On avait l'habitude d'être sur la route et les moteurs et la mécanique m'ont tout de suite attiré», se souvient celui qui a entamé sa vie professionnelle en tant que représentant régional d'un fabricant de motoculteurs.

Lors de ses allers-retours entre les rives du Léman et les crêtes du Jura, le jeune homme eut l'oc-



Comme son premier véhicule de dépannage, Michel Lude conserve une mémoire intacte de ses interventions.

«Ce métier a été difficile, mais j'ai aimé être au service des gens en détresse.»

MICHEL LUDE
AMBULANCIER ET DÉPANNEUR RETRAITÉ

casion à plusieurs reprises d'assister des automobilistes en difficultés sur la route du col. «Ça se faisait naturellement à l'époque, car nous étions bien moins nombreux sur la route.»

Un jour de la fin des années 50, après avoir observé des opérations de secours complètement désorganisées après un grave accident avec des morts, sur la route Suisse à Prangins, Michel

Lude s'est dit «ça ne joue pas» et s'équipa pour porter assistance, tant aux conducteurs blessés qu'aux véhicules endommagés. On était à la veille de l'ouverture de l'autoroute et l'initiative du Nyonnais soulagea tant la gendarmerie que les garages qui possédaient de quoi dépanner, mais ne souhaitaient plus voir les mécaniciens quitter sans cesse leur atelier pour une urgence.

De fait, avec des véhicules tout d'abord bricolés, Lude devint l'entreprise de dépannage officielle sur l'autoroute et sur La Côte. «J'ai débuté avec cette jeep devenue chasse-neige, puis dépanneuse», rappelle Michel Lude en désignant le véhicule rouge et jaune qui démarre encore au quart de tour. Puis il y a eu la Station Wagon américaine transformée en ambulance. «En ce temps, on ne nous demandait que les cours de base des Samaritains,

comme c'est requis aujourd'hui pour tout candidat conducteur. Notre mission était simple: transporter le plus vite possible les victimes vers l'hôpital.»

Les brancards «faits maison» pesaient alors pas moins de... 18 kilos. «Par contre avec un seul numéro de téléphone pour mobiliser dépanneur et ambulanciers, les interventions n'étaient pas forcément beaucoup plus lentes qu'aujourd'hui où chacun dispose d'un téléphone mobile», constate le pionnier qui a transmis ses dépanneuses à son fils et ses ambulances à un ancien employé.

Dès ses premières sorties, le dépanneur remarqua le besoin de matériel tel un chalumeau, des pinces à découper la tôle ou des crics pour soulever les véhicules. «Mon père a initié ce genre d'interventions aujourd'hui assurées par les équipes de désincarcération des pompiers», salue

Patrice Lude qui œuvre aujourd'hui tantôt en dépanneur, tantôt sous l'uniforme du SIS Nyon-Dôle.

L'appétit reste sauf

Sur les lieux d'un accident, Michel Lude a toujours su faire preuve de sang-froid. «Oui, parfois, il fallait avoir le cœur bien accroché, surtout quand on secourait des enfants ou que l'on devait prendre en charge des grands brûlés. Pour ma part, j'ai toujours su faire la part des choses et chaque soir j'ai mangé mon souper avec appétit.»

Aujourd'hui, s'il déplore que la concurrence qui fait rage aussi dans son secteur complique les opérations de dépannage, Michel Lude salue aussi les progrès accomplis dans la conception des voitures. «Aujourd'hui sur dix voitures accidentées, on ne recense pas plus d'un blessé. Et c'est tant mieux.»

Encore une fois, une bonne étoile pour la Maison des enfants

NYON A la veille de son quart de siècle, l'association avait failli mettre la dé sous le paillason. Un généreux don lui a redonné un avenir.

Eviter de laisser traîner dans la rue les enfants qui n'ont que la clé du domicile autour du cou en guise d'accompagnement après l'école. Tel était l'objectif des fondateurs de la Maison des enfants, fédérés par Marianne Jaques au début des années 1990 à Nyon. Il fallut à ces pionniers mobiliser passablement d'énergie pour collecter des fonds et des locaux auprès d'interlocuteurs communaux pas encore baignés dans les problématiques d'accueil de l'enfance.

Aujourd'hui, l'environnement politique a changé, les locaux également – les deux premières années de la Maison des enfants furent bricolées dans les locaux de la paroisse, au Prieuré –, mais

l'énergie, il en faut encore pour faire vivre cette offre d'accueil grandement basée sur le bénévolat dans deux appartements loués par la commune au numéro 5 de l'avenue des Eules.

Loyer et salaires pour principales charges

«Nous avons des frais de fonctionnement minimaux car nous procédons à beaucoup de récupération, remarque Valérie Cavallini, présidente. Le salaire de nos deux animatrices et le loyer constituent nos principales charges.» L'association se voit subventionner à hauteur de 83 000 francs par la Ville pour un budget de quelque 130 000 francs.

Il y a un peu plus d'une année, comme cela est déjà survenu quelques fois au cours du quart de siècle écoulé, le comité de la Maison des enfants – constitué de cinq bénévoles et des deux animatrices – a lancé un appel au secours. «Nous rencontrons



Mayka van Acht, Susan Müller et Christopher Saynor, d'ADM International, entourent Anne-Marie Arzalier, vice-présidente de la Maison des enfants. DR

des difficultés financières qui nous font craindre de ne pas tenir jusqu'en 2016, année de notre 25^e anniversaire», alertait alors la secrétaire, Monique Schwartz-Seale.

L'appel a été entendu puisque plusieurs dons, dont un chèque conséquent de 15 000 dollars versé par la multinationale

Archer Daniels Midland (ADM International) à Rolle sont venus renflouer la caisse de la Maison des enfants qui a pu dignement célébrer son demi-jubilé.

D'autres contributions ont déjà été promises, notamment de la part d'une fondation établie à Rolle ou de clubs-service, parmi

lesquels le Lions Club de Nyon, qui vend des bouteilles jusqu'à Noël en faveur de la Maison des enfants. «Nous avons toujours été accompagnés par une bonne étoile, salue Valérie Cavallini. A plusieurs reprises, on a cru que la fin de l'aventure était venue et un soutien financier nous est parvenu à la dernière minute. Pourvu que ça dure...»

Une chose est sûre, c'est que le besoin de cette structure d'accueil pour les enfants qui n'auraient qu'une clé autour du cou est aussi avéré qu'il y a vingt-cinq ans. «Nous recevons quotidiennement entre 8 et 25 enfants entre 6 et 12 ans qui viennent ici en toute liberté, y trouvent des jeux en extérieur, des animations, de l'assistance scolaire pour certains et souvent un goûter amené par des mamans. Les voir ainsi chez eux à la Maison des enfants est notre principale récompense», se félicite la vice-présidente, Anne-Marie Arzalier. ● DSZ

NYON

Pour des logements abordables

Dans un préavis qu'elle a soumis à l'examen du Conseil communal, la Municipalité propose le subventionnement de 40 logements à loyers modérés dans le quartier des Jardins du Couchant. Pour ce faire, elle sollicite de l'assemblée délibérante une somme annuelle de 70 000 francs dès 2019 et ce jusqu'en 2034. Dans le cadre de ce programme immobilier, sur les 395 appartements prévus, 122 seront des logements d'utilité publique: outre les 40 à loyers modérés, 36 seront proposés avec des loyers abordables, à savoir au moins 20% plus bas que le marché libre et 46 sont qualifiés de protégés, destinés aux aînés et aux personnes à mobilité réduite. Pour rappel, ce futur quartier comprendra 14 bâtiments et devrait accueillir 900 habitants. ●

Pas de tablettes pour les élus

Pensons à l'environnement! Dans un postulat déposé il y a un an, la conseillère communale PLR Josette Gaillé demandait à la Municipalité de réfléchir à des outils de travail informatiques pour les conseillers communaux, histoire de diminuer les quantités de papiers adressés aux membres de l'assemblée délibérante. Elle avait estimé que plus de 3,6 kg de documents étaient envoyés en une année à chaque conseiller. L'élue proposait notamment l'achat de tablettes. Dans sa réponse qui fera l'objet d'un rapport de commission, l'exécutif estime que de telles acquisitions ne sont pas justifiées dans la mesure où la majorité des conseillers sont équipés informatiquement. En revanche, il propose de mettre en place un stockage de documents sur la plate-forme Storebox de Swisscom et d'allouer un montant de l'ordre de 2000 francs en début de législature pour former les personnes qui le souhaiteraient. ● TEXTES: MCF

Des migrants sujets d'une expo photos

Du 4 au 10 décembre, l'espace de La Grenette accueillera une exposition photographique intitulée «Same but different» (Pareil mais différent). Fruit d'un travail d'une année mené par la photographe Anne Kearney auprès des requérants d'asile logés dans l'abri de Crans, les clichés exposés ambitionnent de dépasser les préjugés. Vernissage en présence de la photographe et de certains de ses modèles le samedi 3 décembre de 18 à 21h. ● GBT

PUBLICITÉ

Visuels autocollants
T
l'Atelier de la Lettre
patrick Tièche Nyon
022 361 73 07
atelierdelalettre.ch